

Jusqu'à ce jour j'ai continué à faire le service télégraphique sur un petit parcours entre Charleville et Givet, je suis resté à Monthermé et je continue à habiter ces rochers.

Comme vous le voyez, je suis un peu à l'abri des balles prussiennes, ne faisant partie d'aucune compagnie ; ce que je regrette, c'est de ne pouvoir être à Paris en ce moment, afin de voir la figure que font les Prussiens devant ce Paris qu'ils croyaient prendre dans quelques jours.

Je crois décidément, que Bismark a mené son acolyte à sa perte, car en supposant qu'ils prennent Paris, ce dont je doute fort, je l'engage à ne pas y entrer, et surtout à ne pas faire de prisonniers pour les emmener en Prusse, car il pourrait bien arriver d'ici peu de temps, si le peuple prussien n'a pas encore perdu toute espèce de sentiments, que les Prussiens fassent à Guillaume Empereur de toutes les Allemagnes ce que les Parisiens ont fait de l'homme de Sedan.

Enfin je dois vous dire que je suis plein d'espoir pour la cause que nous défendons en ce moment, qui est celle de la liberté et de l'indépendance de tous les peuples. Il est regrettable que le peuple allemand se soit grisé de cette gloire qui sera la honte des générations futures.

Comme vous le voyez, moi qui étais l'ami de tous les peuples, j'ai beau faire des efforts, je me laisse aller à une haine, qui ne pourra disparaître que lorsque les Prussiens se seront débarrassés de ces deux infâmes gredins qui les gouvernent et qui les mènent à la boucherie sous les murs de Paris.

Enfin je crois qu'il est préférable de parler de vous et de votre petite famille, qui je le vois, commence bien, je suis heureux d'apprendre que vous avez un fils (Maurice), j'espère que vous lui apprendrez de bonne heure les sentiments républicains afin qu'un jour il ne devienne pas la victime d'un roi. . .

. . . Je vous serre la main d'amitié. A. CHAMBRIER. »

« Monthermé, ce 11 novembre 1871.

J'ai beaucoup regretté que vous ne soyez pas venu, comme vous me l'aviez fait espérer, car mon intention était de vous emmener à Paris avec moi afin de tâcher de vous caser, dans le cas où l'exploitation aurait cessé au Luxembourg.

Mais par votre lettre du 6, je vois que définitivement vous renoncez au Chemin de Fer.

Je regrette votre détermination, car vous aviez toutes les aptitudes voulues pour faire un employé spécial chargé du service télégraphique.

Il me serait difficile de vous dire si vous avez tort ou raison, ne connaissant pas l'importance de la maison que votre frère reprend.

Mais dans tous les cas, je suis convaincu que vous pourrez par vous-même faire beaucoup et au besoin vous auriez très bien pu créer une maison.